

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT



Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer

Régie autonome des transports parisiens

Décision n° VAL 2012-11 du 24 avril 2012 portant délégation de signature du directeur du département valorisation immobilière, achats et logistique (VAL) à un chargé d'affaires en immobilier dudit département

NOR: TRAT1223125S

(Texte non paru au Journal officiel)

Le directeur du département valorisation immobilière, achats et logistique,

Vu le décret nº 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;

Vu le décret nº 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP;

Vu le décret nº 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP;

Vu la délégation de pouvoirs n° 2012-11 consentie le 7 février 2012 au directeur du département valorisation immobilière, achats et logistique (VAL) par le président-directeur général de la RATP,

Décide:

Article 1er

De donner délégation à M. Patrice Legris, chargé d'affaires en immobilier du département valorisation immobilière, achats et logistique, à l'effet de signer, en son nom, les actes suivants :

Tous actes, documents et pièces nécessaires à l'acquisition, pour un montant de deux mille euros (2 000 €), d'une parcelle de terrain sise avenue du Parc-Médicis, à Fresnes (94260), cadastrée section I numéro 516 pour une contenance de 00 ha 00 a 12 ca.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 24 avril 2012.

Le directeur du département valorisation immobilière, achats et logistique de la RATP, R. FEREDJ